

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration



Ce document a été réalisé par la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches en collaboration avec la Direction générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration, la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes, la Direction de la planification budgétaire et financière et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022

ISBN : Version électronique : 978-2-550-92894-2

© Gouvernement du Québec — 2022

Tous droits réservés pour tous les pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre – 2022-2023	4
Message de la directrice régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches	5
Cadre et assises de l’intervention en région	6
Présentation de l’organisation	6
<i>Mission</i>	6
<i>Vision</i>	6
<i>Valeurs</i>	6
Les principaux domaines d’intervention	6
Plan stratégique 2019-2023	7
Plan d’action ministériel sur la régionalisation de l’immigration 2021-2024	7
Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires	8
Contexte de l’intervention régionale du MIFI	9
Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches	10
Portrait des régions couvertes	10
<i>Capitale-Nationale</i>	10
<i>Chaudière-Appalaches</i>	10
Offre de service — Approche centrée sur la clientèle	11
<i>Personnes immigrantes</i>	11
<i>Entreprises</i>	11
<i>Collectivités</i>	12
Portrait des ententes de partenariat	13
Plan d’action régional 2022-2023	14
Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023	14
<i>Région de la Capitale-Nationale</i>	14
<i>Région de Chaudière-Appalaches</i>	18
Annexe 1 — Tableaux : cibles de la planification stratégique	22
Annexe 2 — Portrait statistique des régions couvertes	24
Population immigrée selon la région administrative de résidence – Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	24
Population immigrée de la Capitale-Nationale	25
Portrait de la population immigrante de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches	27
<i>Admission – Caractéristiques des personnes des personnes immigrantes</i>	27
Vue des régions – Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	30

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE – 2022-2023



C'est un privilège pour moi de vous présenter les plans d'action régionaux 2022-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui s'inscrivent dans la continuité des plans d'action présentés en 2021-2022. Ces plans d'action découlent du *Plan stratégique 2019-2023* du Ministère et ils visent à présenter les priorités et les initiatives régionales offertes par ce dernier dans les 17 régions administratives du Québec. Les actions, mises de l'avant, tiennent compte des défis que représentent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes plus particulièrement dans le contexte pandémique que nous vivons depuis mars 2020.

Cette situation sans précédent a bouleversé le marché du travail québécois et a touché les populations les plus vulnérables, notamment celles issues de l'immigration, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants. Néanmoins, elle a permis à plus d'une personne de constater la persévérance des Québécois et des Québécoises et surtout celle des personnes immigrantes désireuses de contribuer à l'avancement du Québec. Malgré cette situation hors du commun, le MIFI a tout mis en œuvre afin de continuer à assurer ses services auprès de sa clientèle.

La présence du Ministère sur tout le territoire du Québec doit nous permettre de placer l'immigration au cœur de la relance économique. Le MIFI a donc investi des sommes importantes dans ses programmes afin de renforcer les services offerts aux personnes immigrantes dans le but de faciliter leur installation, leur intégration ainsi que l'établissement durable de ces personnes qui participent activement au développement économique, culturel et social du Québec.

Les plans d'action régionaux 2022-2023 déterminent les priorités et les initiatives régionales qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, tout en tenant compte des préoccupations soulignées par les milieux lors de consultations régionales. Ils précisent les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions novatrices et qui orienteront les interventions territoriales du Ministère dans toutes les régions du Québec, pour confirmer son rôle de leader en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

Avec un réseau régional désormais composé de 82 points de services, le Ministère assure une présence dans l'ensemble des régions du Québec permettant de consolider les liens entre les acteurs du milieu dans le but d'accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. Le Ministère s'appuie également sur son réseau de partenaires, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes. En outre, il assure la continuité du service Accompagnement Québec qui est désormais une référence incontournable pour guider les personnes immigrantes qui souhaitent obtenir un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet d'installation et d'intégration. En lien avec ce service, le Ministère développe un nouveau volet qu'est la reconnaissance des compétences. Cet ajout vient renforcer le soutien offert aux personnes immigrantes dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs compétences acquises hors du Québec.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'immigration représente une des solutions qui permettra de soutenir le Québec économiquement. Ainsi, plusieurs actions du plan ciblent le renforcement en matière d'accompagnement aux entreprises pour le recrutement de la main-d'œuvre. Le Ministère accompagne les entreprises tout au long de leurs démarches tant en matière de recrutement à l'international qu'en matière d'intégration du personnel dans leurs nouveaux milieux de vie.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier nos équipes dévouées sur le terrain, de même que nos nombreux partenaires dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Dagenais', written in a cursive style.

Benoit Dagenais

MESSAGE DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

C'est avec fierté que je vous présente le plan d'action régionale 2022-2023 de la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches (DRCNCA). Après une deuxième année marquée par la pandémie de la COVID-19, nous sommes en mesure de constater les différentes répercussions de cette dernière, tant sur le plan économique que sur le plan humain et d'envisager notre rôle face aux défis à relever.

De récentes données nous indiquent que malgré les difficultés que vivent plusieurs entreprises en raison de la crise sanitaire, la problématique de la rareté de main-d'œuvre pour les entreprises de nos deux régions demeure. Aussi, si le taux de chômage a atteint des sommets élevés au plus fort de la crise, il est maintenant redescendu à son niveau d'avant la pandémie tant pour la région de la Capitale-Nationale que pour celle de Chaudière-Appalaches.

L'immigration représente une des solutions pour soutenir la croissance économique du Québec, notamment dans un contexte de rareté de main-d'œuvre où le bassin de travailleuses et de travailleurs disponibles ne répond pas suffisamment aux besoins des entreprises. Ainsi, plus que jamais, la pertinence de l'action régionale du MIFI appert dans l'accompagnement des personnes immigrantes dans leur intégration socioprofessionnelle et la préparation des milieux pour bien les accueillir. Pour ce faire, le ministère s'appuie sur un solide réseau de partenaires locaux et régionaux et contribue ainsi à l'exercice de relance de l'économie.

Par ce plan d'action, la DRCNCA vise donc à soutenir les organismes partenaires dans la reprise de leurs activités d'accueil et d'intégration destinées aux personnes immigrantes. Elle souhaite aussi renforcer l'accompagnement des employeurs. Pour ce faire, nous allons poursuivre activement la promotion de nos services aux entreprises, notamment dans des secteurs où la demande de main-d'œuvre est plus importante. Nous visons pour la prochaine année à accroître le nombre d'entreprises qui ont recours à nos services pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre. Avec le service Accompagnement Québec, nous serons également présents pour soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches d'accueil et d'installation, et ce, grâce à une approche personnalisée de proximité.

En définitive ce plan d'action se déploiera, nous l'espérons, dans le contexte du retour en présentiel dans nos bureaux. Bien que nous ayons été présents, à distance, tout au long de cette crise, ces deux années nous ont permis de prendre la mesure de l'importance de la proximité du ministère avec ses partenaires au bénéfice de nos différentes clientèles.

Tamara Côté

Tamara Côté

Directrice régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

CADRE ET ASSISES DE L'INTERVENTION EN RÉGION

Présentation de l'organisation

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Mission

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et leur contribution à la prospérité du Québec.

Vision

Une organisation engagée qui coordonne l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et qui soutient les entreprises et les collectivités du Québec.

Valeurs

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

Les principaux domaines d'intervention

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- ▶ Planifie le nombre de personnes immigrantes que le Québec souhaite accueillir et la composition de cette immigration ;
- ▶ Assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissantes et ressortissants étrangers ;
- ▶ Offre Accompagnement Québec, un service direct aux personnes immigrantes qui permet de déterminer les besoins spécifiques de chaque personne en matière de francisation et d'intégration, notamment par de l'information sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), sur l'importance de la langue française, la culture québécoise et le dynamisme des régions ;
- ▶ Déploie une offre de service aux entreprises dans l'ensemble des régions du Québec afin de les accompagner dans leurs besoins en matière de main-d'œuvre immigrante, notamment par le Portail employeurs et les Journées Québec afin de les soutenir dans leur recherche d'une main-d'œuvre correspondant aux profils des postes à pourvoir ;
- ▶ Sélectionne, à titre temporaire ou permanent, des ressortissantes et des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, à la société québécoise ;
- ▶ Contribue par cette sélection à l'occupation et au dynamisme des régions du Québec et répond aux besoins du marché du travail ;
- ▶ Veille à la réunification familiale, participe aux efforts en matière de solidarité internationale et répond à d'autres situations humanitaires ;

- ▶ Suscite et coordonne l'engagement des ministères et organismes ainsi que d'autres acteurs concernés de la société, notamment les municipalités, afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives, facilitant ainsi l'intégration et la pleine participation en français des personnes immigrantes ;
- ▶ Évalue l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail, en vue d'assurer leur pleine participation à la société québécoise ;
- ▶ Fait la promotion, par différentes activités, de l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec.

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et suivant l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, conclu en 1991, la compétence en matière d'immigration est partagée avec le gouvernement canadien.

Plan stratégique 2019-2023

En 2019, le Ministère a adopté son *Plan stratégique 2019-2023* qui promeut les enjeux stratégiques auxquels le Ministère souhaite répondre, notamment un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec. À compter de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact certain sur plusieurs activités du Ministère. La situation pandémique, en complément à la volonté de soutenir la relance économique, a amené le Ministère à produire en octobre 2020 une mise à jour de son plan stratégique rendue publique le 1^{er} février 2021. Dans ce contexte, le plan d'action régional vient renforcer les efforts consentis pour coordonner les services offerts aux personnes immigrantes afin de soutenir l'intégration et la pleine participation de celles-ci à la grandeur du territoire. La mise en place d'un cadre d'intervention régional arrimé aux objectifs du plan stratégique assurera la concertation et la cohérence des actions et permettra d'accroître le soutien aux partenaires locaux. Elle leur permettra aussi de les accompagner dans la mise en œuvre d'initiatives appuyant la vitalité et le développement des collectivités.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères et organismes, ainsi qu'avec ses partenaires afin de réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Ce dernier se déploiera avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- ▶ Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec.
- ▶ Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes.
- ▶ Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires

En vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) à laquelle il est assujéti, le Ministère est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et aux objectifs de la Loi et de la stratégie qui en découlent en dotant, pour 2020-2022, de son propre plan d'action ministériel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Afin de répondre aux priorités exprimées par les régions consultées à l'automne 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère a réalisé ses propres consultations internes auprès de ses directions régionales et des directions expertes en matière de sélection, d'intégration, de francisation et de régionalisation des personnes immigrantes. Cet exercice lui a permis d'élaborer un Plan d'action ministériel en OVT qui promeut une vision d'ensemble de son champ d'action en matière d'occupation et de vitalité des territoires pour lui permettre de répondre à plus de priorités régionales.

Concrètement, par la sélection de personnes immigrantes répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec, de ses régions et des entreprises, ainsi que par ses nombreux programmes en matière d'intégration des personnes immigrantes (notamment le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ainsi que le Programme d'appui aux collectivités), le Ministère répond à plusieurs priorités partagées par l'ensemble des régions. De plus, le travail réalisé au quotidien par les conseillères et les conseillers en immigration régionale et les nombreux projets innovants qu'ils soutiennent permettent de répondre aux priorités propres à certaines régions.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

En accompagnant les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional composé, au 31 mars 2022, de 9 directions régionales (DR), de 86 agentes et agents d'aide à l'intégration, de 73 conseillères et conseillers en immigration régionale et de 5 conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance de compétence, répartis dans l'ensemble des régions du Québec. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ▶ Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration ;
- ▶ Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion ;
- ▶ À ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins ;
- ▶ Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Cette nouvelle structure a permis au Ministère d'assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux engagés dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes. Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent tant les municipalités que les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration des personnes immigrantes.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et de proximité pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre immigrante. Cette offre mise sur le potentiel des travailleuses et des travailleurs immigrants, qu'ils soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà sur place. Plus particulièrement, elle s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent s'informer sur les sujets liés à l'immigration, recruter des personnes immigrantes ou faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

DIRECTION RÉGIONALE DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Portrait des régions couvertes¹

La Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches couvre deux régions administratives. Elle regroupe 23 membres du personnel dont une directrice régionale, une coordonnatrice et conseillère experte, un chef d'équipe, une technicienne administrative, neuf conseillères ou conseillers en immigration régionale, un conseiller en reconnaissance des compétences et neuf agentes ou agents d'aide à l'intégration.

Cette équipe est déployée dans les bureaux de Services Québec dans neuf antennes régionales, dont celles de Sainte-Foy, de Donnacona, de Baie-Saint-Paul (Charlevoix), de Lévis, de Saint-Georges-de-Beauce, de Sainte-Marie, de Lac-Etchemin, de Montmagny et de Thetford Mines. La direction régionale est quant à elle située à Québec.

Capitale-Nationale

En 2016, la région comptait 8,9 % de la population totale du Québec, alors que la population immigrée représentait 3,8 % de la population totale immigrée du Québec. Plus précisément, on comptait 709 325 personnes, dont 41 895 étaient issues de l'immigration (5,9 %).

Les données recueillies par Statistique Canada, dans le cadre de l'enquête sur la population active, nous indiquent que la région se caractérise par une structure orientée vers le secteur des services. En effet, en 2020, ce secteur regroupait près de 88 % de l'emploi dans la région.

Au 31 décembre 2020, les étudiantes et étudiants internationaux dans la région représentaient 6,8 % de l'ensemble des étudiantes et étudiants internationaux au Québec, soit 5 630 personnes, alors que les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires représentaient 14,2 % des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires au Québec, soit 2 435 personnes.

Le taux de chômage dans la région de la Capitale-Nationale, après avoir bondi au plus fort de la pandémie de COVID-19, est maintenant en bonne voie de revenir au niveau antérieur. Toutefois, selon un sondage réalisé par Québec International et la Chambre de commerce et d'industrie de Québec en collaboration avec Léger, en janvier 2021, environ les deux tiers des 501 entreprises sondées mentionnent éprouver des difficultés au niveau du recrutement de la main-d'œuvre et la moitié d'entre elles soulève aussi des enjeux de rétention.

Chaudière-Appalaches

En 2016, la région comptait 408 615 personnes, dont 7 320 issues de l'immigration (1,8 %). Plus précisément, au 31 décembre 2020, la région comptait 1 415 personnes détentrices d'un permis de travail du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), soit 8,2 % du total des personnes admises au Québec dans le PTET.

De plus, la région se caractérise par une structure industrielle traditionnelle tournée vers la production de biens (secteur primaire). Une forte proportion des personnes immigrantes travaille dans le secteur de l'industrie de la fabrication (secteur d'activité SCIAN).

Le taux de chômage dans la région de Chaudière-Appalaches, après avoir bondi au plus fort de la pandémie de COVID-19, est non seulement revenu pratiquement au niveau antérieur, mais il s'affichait également comme le plus bas de la province en septembre 2021.

¹ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille. Juin 2020.

Offre de service — Approche centrée sur la clientèle

Le Plan d'action régional 2022-2023 de la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches s'appuie sur les orientations stratégiques du *Plan stratégique 2019-2023* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et s'inscrit en cohérence avec le principe de l'engagement partagé qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux ainsi que les personnes représentantes des ministères et des organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, il porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

Personnes immigrantes

La Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches (DRCNCA) contribue aux efforts gouvernementaux visant à accompagner les personnes immigrantes dans les différentes phases de leur installation et de leur intégration, et ce, sur chacun de ses territoires. D'une part, la direction régionale poursuit une phase de déploiement en bonifiant un réseau d'agentes et d'agents d'aide à l'intégration (AAI) répartis géographiquement dans chacune des régions. En effet, en 2022-2023, la direction ajoutera deux nouvelles antennes de service soit une à Donnacona et une à Lac-Échemin. D'autre part, elle compte sur un réseau de partenaires communautaires et municipaux qui sont aux premières loges pour répondre aux besoins des personnes immigrantes et faire connaître l'évolution de leurs besoins au MIFI.

Les AAI assurent un service personnalisé aux personnes immigrantes. Accompagnement Québec est un parcours proposé aux personnes immigrantes souhaitant s'établir au Québec, notamment dans ses régions. Il est axé sur la prise en compte de six types de besoins : installation, francisation, vie collective, emploi et immigration, reconnaissance des compétences. En fonction de chacun de ces besoins, les personnes immigrantes sont dirigées vers les services appropriés, et un suivi systématique est effectué auprès d'elles afin de vérifier de façon périodique l'état d'avancement de leur démarche d'installation et d'intégration.

De plus, les intervenantes et intervenants communautaires en immigration du territoire invitent les personnes immigrantes à participer à des activités leur permettant de mieux connaître les rouages de la société québécoise sur les plans culturel, linguistique, social, économique, identitaire et citoyen, afin qu'elles contribuent pleinement au développement des collectivités en mettant à profit leurs compétences et leur bagage, en phase avec la société d'accueil.

Entreprises

La DRCNCA déploie dans chacune des régions un réseau de conseillères et de conseillers en immigration régionale (CIR) dont l'un des mandats est d'informer les entreprises sur le recrutement de personnes immigrantes. Il s'agit d'une approche personnalisée permettant à chaque entreprise d'obtenir l'ensemble des informations nécessaires pour répondre à ses besoins. Une variété de sujets peut être abordée, comme les statuts d'immigration, les permis de travail, la régionalisation de l'immigration, les programmes d'immigration, Accompagnement Québec, le Portail employeurs, les missions de recrutement international, l'intégration et la francisation des travailleuses et travailleurs ainsi que de leur famille, etc.

Les CIR s'appuient également sur un réseau de personnes-ressources ministérielles pouvant fournir des réponses plus pointues aux entreprises, de même que sur le réseau des conseillères et conseillers aux entreprises de Services Québec, qui demeurent les principales références des entreprises pour offrir des services-conseils en gestion des ressources humaines.

Au début de l'année 2022, s'est ajouté à l'équipe un conseiller en reconnaissance des compétences dont le mandat sera notamment de développer des partenariats avec les établissements d'enseignement, les organismes et les partenaires du marché du travail pour favoriser la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes. Il aura également le mandat d'assurer la coordination de l'offre de service dont la personne immigrante a besoin pour soutenir ses démarches de reconnaissance des compétences et agira à titre de conseiller auprès des entreprises qui ont besoin d'information à cet effet.

Collectivités

L'établissement durable des personnes immigrantes, tant au Québec que dans les différentes régions, repose sur un ensemble de facteurs comme l'accès à l'emploi, la reconnaissance des compétences, l'accès à des services (santé, éducation, service de garde, habitation, transport, etc.), l'ouverture à la diversité, la possibilité de développer un réseau, etc.

La DRCNCA travaille étroitement avec les municipalités locales, les municipalités régionales de comté (MRC) et un réseau d'organismes à but non lucratif afin de favoriser l'attractivité des collectivités pour la mise en œuvre de toute une série d'actions, d'activités et de projets visant à les rendre plus inclusives et accueillantes. Parmi ceux-ci, mentionnons par exemple des activités de sensibilisation ou encore de rapprochement interculturel.

Pour ce faire, le MIFI propose le Programme d'appui aux collectivités (PAC), un programme d'aide financière permettant aux villes et aux organismes de poser un diagnostic sur les éléments à améliorer ou à promouvoir dans leur collectivité, d'une part, et de proposer, d'autre part, un ensemble d'activités visant à répondre aux besoins. Par ailleurs, le MIFI soutient les villes et les organismes en partageant avec eux des idées et des bonnes pratiques pour bonifier leurs activités.

PORTRAIT DES ENTENTES DE PARTENARIAT

En date du 1^{er} avril 2022, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec les organismes et les MRC.

Au nombre de ces ententes figurent :

- ▶ **Vingt-huit** ententes dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) dont :
 - Treize dans le volet MRC visant à réaliser une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes ainsi qu'à la valorisation du vivre-ensemble et au développement d'une communauté accueillante par la réalisation d'activités de rapprochement interculturel;
 - Treize dans le volet OBNL avec des organismes du territoire visant, dans une démarche concertée, à instaurer des conditions pour l'établissement durable et la pleine participation des personnes immigrantes dans un climat harmonieux sans préjugés, discrimination, racisme et intimidation;
 - Deux dans le PAC thématique soulignant la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine visant à promouvoir les contributions à la société québécoise de ces communautés, à lutter contre le racisme à leurs égards et à renforcer leurs capacités en vue d'une pleine participation;
- ▶ **Dix-neuf** ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), dont dix pour la région de la Capitale-Nationale et neuf pour la région de Chaudière-Appalaches, visant à soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière à ce qu'elles puissent devenir des membres actives et actifs de la société québécoise. Parmi ces ententes, une est avec un organisme d'accueil des personnes Réfugiées Prises en Charge par l'État (RPCE), dans la ville de Québec, qui fait partie des 14 villes de destination pour les RPCE au Québec. Deux de ces ententes ont pour objet des projets pilotes visant des interventions destinées spécifiquement aux femmes et aux jeunes issus de l'immigration;
- ▶ **Cinq** ententes dans le cadre du Programme de soutien à la mission (PSM), dont trois pour la région de la Capitale-Nationale et deux pour celle de Chaudière-Appalaches, visant à appuyer et à consolider financièrement les organismes communautaires autonomes dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du Ministère;
- ▶ **Quatorze** mandataires offrant des services de francisation à temps complet, à temps partiel et spécialisés ont été reconnus par le MIFI dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches dont huit dans la Capitale-Nationale et six en Chaudière-Appalaches. Ces mandataires sont des organismes communautaires, des centres de services scolaires ainsi que des établissements d'enseignement collégial et universitaire;
- ▶ **Un** partenaire en recrutement à l'international qui est mandaté par le Ministère pour organiser des missions de recrutement à l'international et des activités d'attraction et de rétention des étudiantes et des étudiants internationaux.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées pouvant répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble de la région.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023²

Région de la Capitale-Nationale

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Offrir aux personnes immigrantes des occasions de discuter en français	Les ententes avec les partenaires incluent des activités de discussion informelle en français	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'ententes avec les partenaires comprenant des activités de discussion informelle en français
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Contribuer à faire connaître aux partenaires, aux entreprises et aux personnes immigrantes l'offre de francisation sur le territoire	Les partenaires, les entreprises et les personnes immigrantes ont une meilleure connaissance de l'offre de francisation sur le territoire de la Capitale-Nationale	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes immigrantes actives à temps complet ou à temps partiel en francisation au 31 mars

² Sur la base des orientations et des objectifs du Plan stratégique 2019-2023 (PS), le cas échéant.

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Dans le cadre du PASI, accompagner les organismes dans la mise en œuvre de l'offre de service d'accueil et d'installation des personnes immigrantes	L'amélioration de l'accueil et l'installation des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire	Nombre de partenaires de la région offrant des services d'accueil et d'installation
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'accès à Accompagnement Québec, et ce, dès l'étranger, notamment par de la promotion auprès de partenaires et de personnes immigrantes	La connaissance d'Accompagnement Québec par les partenaires et les personnes immigrantes, notamment pour assurer le référencement entre partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (AQ) • Nombre de personnes immigrantes qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'Accompagnement Québec
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Accompagner les organismes mandatés dans le déploiement de la session <i>Objectif Intégration</i> permettant notamment aux personnes immigrantes de connaître le cadre légal du monde du travail	La promotion de l'offre de service en présentiel et à distance des sessions <i>Objectif Intégration</i> par des organismes couvrant l'ensemble de la région	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sessions <i>Objectif Intégration</i> en présentiel et à distance, offertes sur le territoire de la Capitale-Nationale
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser la rétention des étudiantes et étudiants internationaux ainsi que des travailleuses et travailleurs qualifiés	Les étudiantes et étudiants internationaux ainsi que les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires sont informés des possibilités de s'établir de façon permanente dans la région au moyen de séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente auprès des étudiantes et étudiants étrangers ainsi que des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires • Une activité de maillage entre des personnes immigrantes à statut temporaire et des entreprises, réalisée conjointement avec la direction régionale du MTESS
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire la promotion de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences et les actions entreprises par la direction régionale dans le cadre de présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles liées à la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes réalisées
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Poursuivre les rencontres du comité opérationnel Accompagnement Québec en partenariat avec des organismes en immigration et issus d'autres secteurs	L'arrimage des services offerts par les partenaires du milieu pour un meilleur référencement entre eux	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rencontres du comité opérationnel d'Accompagnement Québec

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Participer à des tables de concertation locales en immigration et sur des thématiques connexes pour faire connaître les services du Ministère et répondre aux besoins des acteurs locaux offrant des services à une clientèle immigrante	Une meilleure connaissance des services du Ministère et la prise en compte des besoins des personnes immigrantes au sein des tables de concertation grâce à la participation du MIFI aux tables de concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participations de la direction régionale à des instances de concertation
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Contribuer au développement de l'expertise des partenaires afin d'améliorer les services offerts aux personnes immigrantes	Le développement de l'expertise des partenaires en compétences interculturelles afin d'outiller les intervenantes et intervenants ainsi que les organismes œuvrant auprès des personnes immigrantes dans le cadre d'ententes du Programme d'appui aux collectivités	<ul style="list-style-type: none"> • Une activité d'échange et de formation tenue avec les partenaires de la direction régionale • Nombre de partenaires ayant participé à l'activité d'échange et de formation
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Sensibiliser les entreprises et les acteurs locaux pour contrer les préjugés et réduire la méconnaissance à l'égard de la population immigrante	Le soutien à la sensibilisation des entreprises et des acteurs locaux au regard de l'apport positif de l'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ententes incluant des activités de sensibilisation auprès des entreprises et des acteurs locaux
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Soutenir des activités d'inclusion et de rapprochement interculturel afin d'encourager le dialogue et l'ouverture à la diversité culturelle	L'augmentation de la tenue d'activités favorisant un niveau d'ouverture de la population au contact des personnes immigrantes	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ententes incluant des activités d'inclusion ou de rapprochement interculturel
<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions 	Agir pour l'attractivité de la main-d'œuvre dans la région en soutenant des activités de régionalisation de l'immigration	La régionalisation et la rétention des demandeurs d'asile contribuent à répondre aux besoins de main-d'œuvre et de revitalisation de la région	<ul style="list-style-type: none"> • Un projet pilote, qui vise le développement d'un mécanisme favorisant la régionalisation et la rétention des demandeurs d'asile, est mis en place

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Faire connaître l'offre de service du MIFI aux entreprises	La connaissance de l'offre de service du Ministère et des processus administratifs de recrutement de personnes immigrantes par une offre de sessions d'information destinées aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'offre de service aux entreprises du MIFI
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Accompagner les entreprises qui démontrent un intérêt pour le recrutement international, en tenant compte de la cible de 163 accompagnements d'entreprise définie pour la direction	Les entreprises de la région sont soutenues dans leurs démarches visant à recruter de la main-d'œuvre issue de l'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant utilisé les services de recrutement à l'international du MIFI

Région de Chaudière-Appalaches

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Offrir aux personnes immigrantes des occasions de discuter en français	L'offre de cadres informels d'apprentissage du français par des organismes partenaires sur l'ensemble du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'ententes comprenant des activités de discussion informelle en français
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux	Contribuer à faire connaître aux partenaires, aux entreprises et aux personnes immigrantes l'offre de francisation sur le territoire	Les partenaires, les entreprises et les personnes immigrantes ont une meilleure connaissance de l'offre de francisation sur le territoire de Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes immigrantes actives à temps complet ou à temps partiel en francisation au 31 mars

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'accès à l'Accompagnement Québec, et ce, dès l'étranger, notamment par la promotion auprès de partenaires et de personnes immigrantes	L'arrimage des services pour un meilleur référencement entre les partenaires de la région à l'aide de rencontres du comité opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (AQ) • Nombre de personnes immigrantes qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'Accompagnement Québec
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Dans le cadre du PASI, accompagner les organismes dans la mise en œuvre de l'offre de service d'accueil et d'installation des personnes immigrantes	L'amélioration de l'accueil et de l'installation des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires de la région offrant des services d'accueil et d'installation
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Accompagner les organismes mandatés dans le déploiement des sessions <i>Objectif Intégration</i>	Le déploiement des sessions <i>Objectif Intégration</i> dans l'ensemble de la région	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sessions <i>Objectif Intégration</i> en présentiel et à distance offertes sur le territoire
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire la promotion de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences et les actions entreprises par la direction régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser la rétention des étudiantes et étudiants internationaux ainsi que des travailleuses et travailleurs qualifiés	Les étudiantes et étudiants internationaux ainsi que les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires sont informés des possibilités de s'établir de façon permanente dans la région	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente auprès des étudiantes et étudiants étrangers ainsi que des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Inciter les différentes parties prenantes des milieux de vie à la prise en compte des besoins des personnes immigrantes, en suscitant la concertation sur ces questions dans l'ensemble des MRC	La prise en compte des besoins des personnes immigrantes au sein des tables de concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participations de la direction régionale à des instances de concertation
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Accompagner les MRC et les municipalités dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action en immigration	Les MRC et les municipalités sont accompagnées pour réaliser et mettre en œuvre un plan d'action en immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de MRC ou de municipalités accompagnées dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plan d'action
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Contribuer au développement de l'expertise des partenaires et organismes locaux afin d'améliorer les conditions visant l'édification de collectivités accueillantes et inclusives	Le développement de l'expertise des partenaires et des organismes locaux par la réalisation d'activités de formation et de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Une activité d'échange et de formation tenue avec les partenaires de la direction régionale
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Soutenir des activités d'inclusion et de rapprochement interculturel afin d'encourager le dialogue et l'ouverture à la diversité culturelle	Le déploiement d'activités d'inclusion et de rapprochement interculturel dans le cadre de dépôts de projets au Programme d'appui aux collectivités (PAC) par les organismes et les MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ententes incluant des activités d'inclusion ou de rapprochement interculturel
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Agir pour l'attractivité de la main-d'œuvre dans la région en soutenant des activités de régionalisation de l'immigration	Les partenaires collaborent afin de favoriser l'attraction et la rétention des personnes immigrantes sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Un projet pilote, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et des partenaires, visant l'établissement durable de personnes immigrantes est mis sur pied

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Promouvoir l'offre de service aux entreprises auprès des employeurs et des partenaires de la région, et renforcer leur accompagnement	La connaissance de l'offre de service du MIFI par des entreprises de différents secteurs de la région vivant des enjeux de rareté de main-d'œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'offre de service aux entreprises du MIFI
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Accompagner les entreprises qui démontrent un intérêt pour le recrutement international, en tenant compte de la cible de 163 accompagnements d'entreprise définie pour la direction	Des entreprises de la région sont soutenues dans leurs démarches visant à recruter de la main-d'œuvre issue de l'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant utilisé les services de recrutement à l'international du MIFI
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Des actions de collaboration sont prévues avec les bureaux de Services Québec afin de travailler à une meilleure connaissance de nos offres de service respectives, ainsi que la complémentarité de nos organisations auprès des partenaires régionaux et des entreprises	Les partenaires régionaux ont une meilleure connaissance des services-conseils et des programmes offerts par les deux ministères	<ul style="list-style-type: none"> • Une activité conjointe de promotion de nos offres de service respectives tenue avec la direction régionale du MTESS auprès des MRC, en collaboration avec la Conférence administrative régionale (CAR)

ANNEXE 1 — TABLEAUX : CIBLES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par ses actions, la direction régionale contribue à l'atteinte des cibles de la planification stratégique³.

Orientation 1

Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

Objectif 1.1

Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion de personnes immigrantes, ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission, qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français dans les 3 années suivant leur admission	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %

Orientation 2

Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

Objectif 2.1

Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes adultes prises en charge par le service de l'accueil à l'aéroport qui participent à l'accompagnement Québec dans l'année après leur arrivée au Québec	s. o.	Mise en œuvre	60 %	70 %	75 %

Orientation 3

Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

Objectif 3.1

Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes qui se destinent hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec	17 % 2018	34 %	21,5 %	22,5 %	24 %

³ Plan stratégique 2019-2023, révisé en octobre 2020, [en ligne : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI_MaJ-oct2020.pdf?1612210815]

Orientation 4

Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

Objectif 4.1

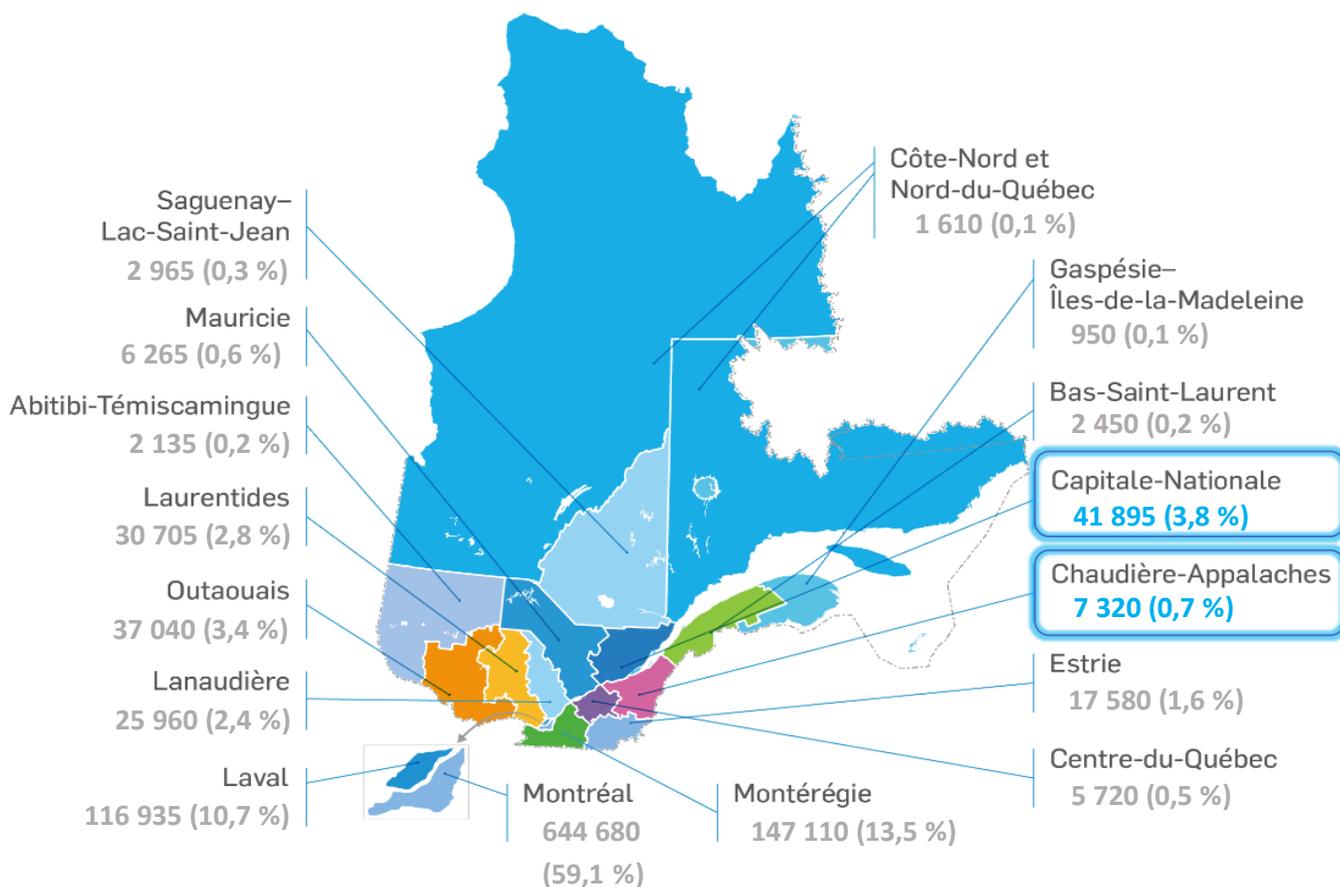
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère	800 accompagnements	960	600	800	1 200

ANNEXE 2 — PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉGIONS COUVERTES

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Population immigrée au Québec en 2016
1 091 310

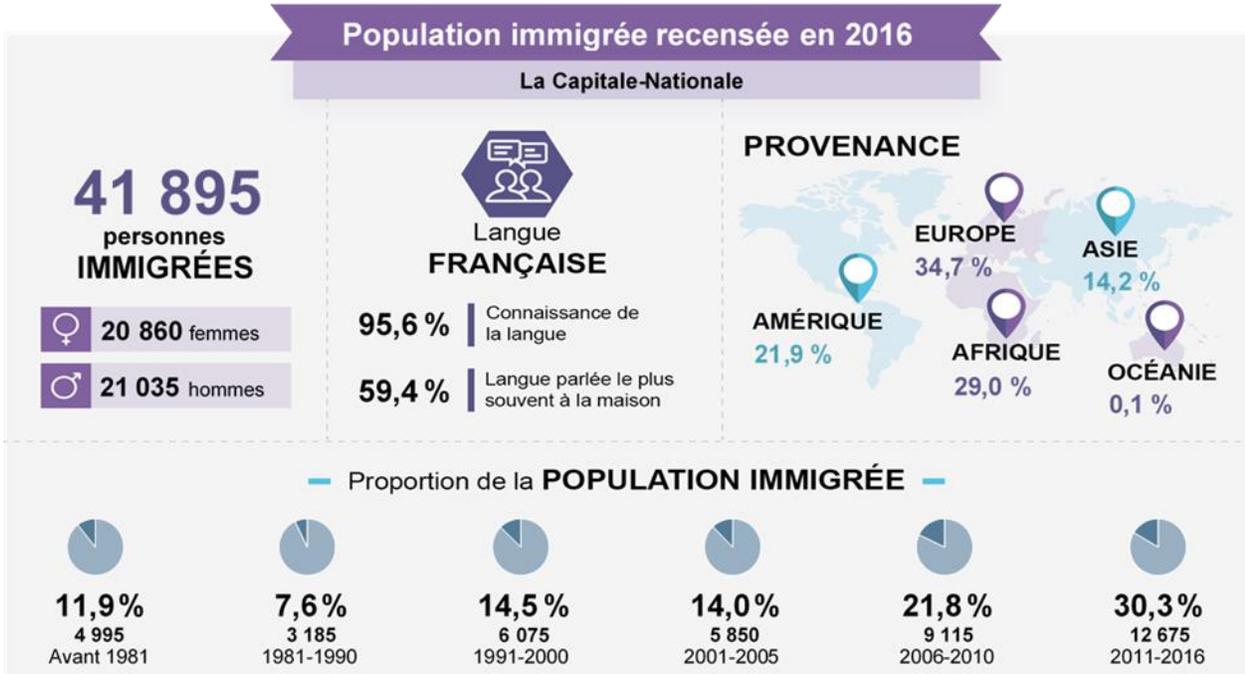


Source : Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016.

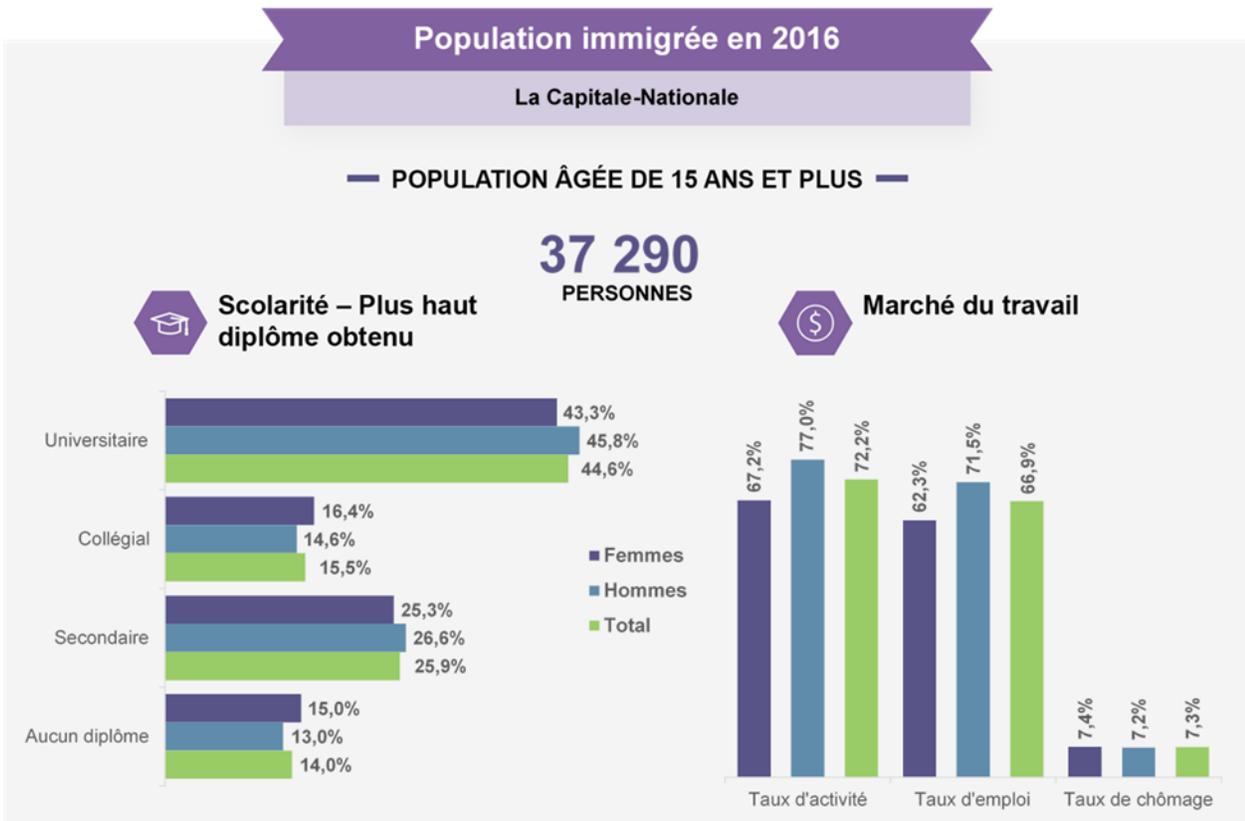
La **population immigrée** comprend les personnes qui résident dans la région au moment du recensement et nées hors du pays, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée de la Capitale-Nationale

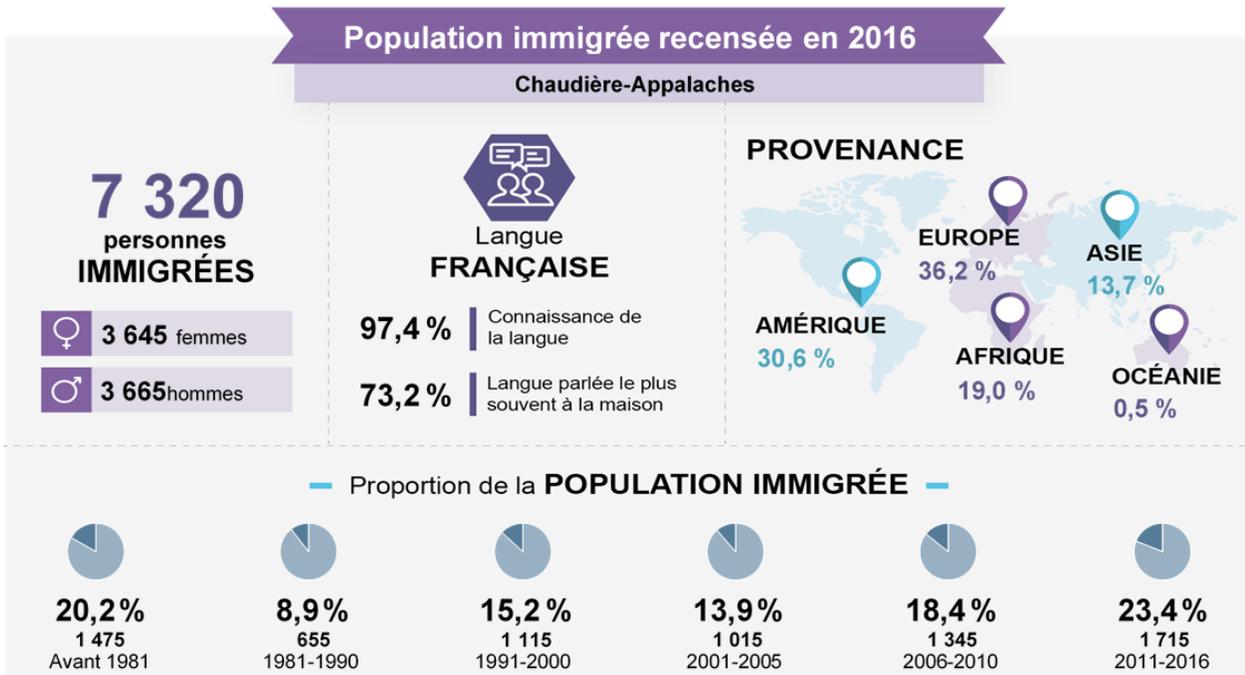


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

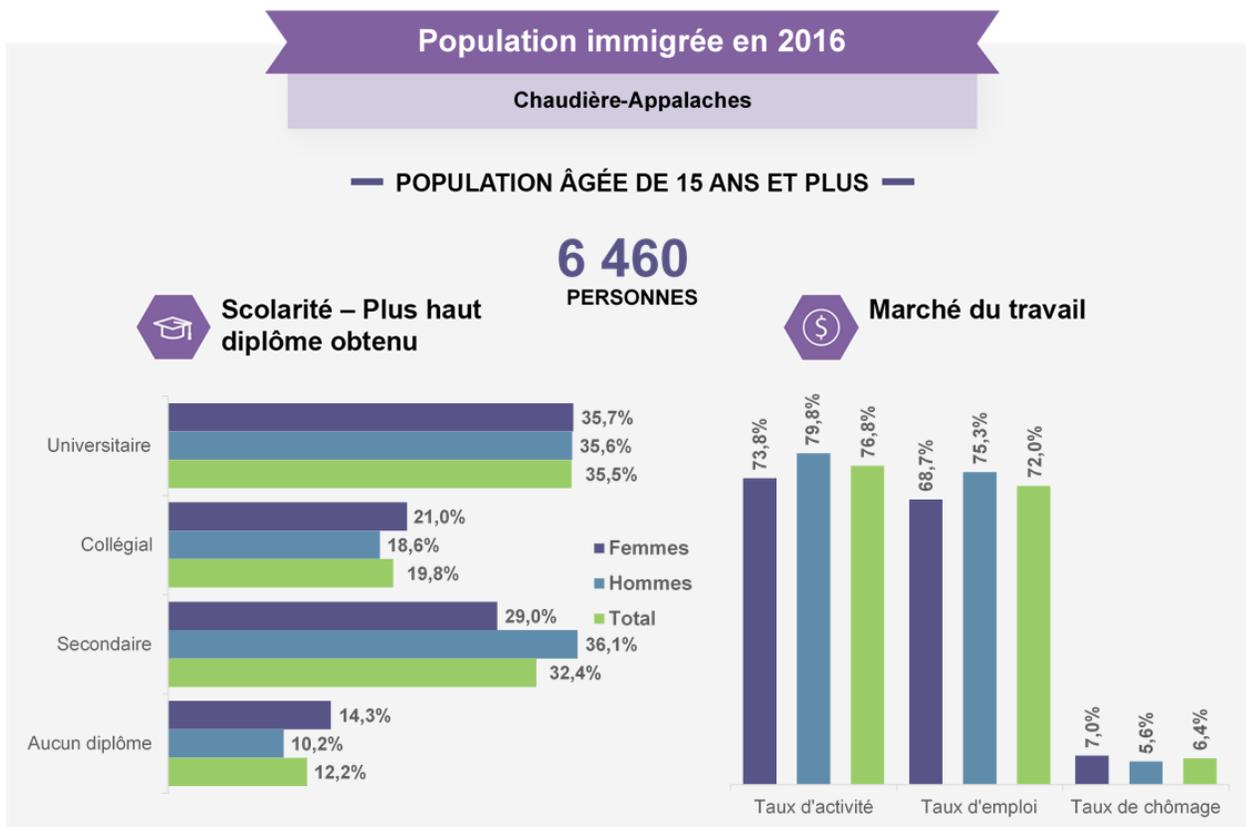


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Population immigrée de Chaudière-Appalaches



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

Admission – Caractéristiques des personnes des personnes immigrantes

Immigration temporaire au 31 décembre 2020⁴

Programme d'immigration temporaire	Personnes immigrantes de la région de la Capitale-Nationale	Personnes immigrantes de la région de Chaudière-Appalaches	Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec
Étudiantes et étudiants internationaux	5 630	400	82 180
Permis de travail du PTET*	2 435	1 415	17 155
Permis de travail du PMI**	1 550	680	57 090

* PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires.

** PMI : Programme de mobilité internationale.

Immigration permanente admise de 2016 à 2020⁵

Année d'admission	Personnes immigrantes de la région de la Capitale-Nationale		Personnes immigrantes de la région de Chaudière-Appalaches		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
2016	3 449	26,2 %	215	19,9 %	53 247	23,9 %
2017	2 816	21,4 %	274	25,4 %	52 400	23,5 %
2018	2 747	20,9 %	246	22,8 %	51 123	23,0 %
2019	2 288	17,4 %	158	14,7 %	40 565	18,2 %
2020	1 871	14,2 %	185	17,2 %	25 223	11,3 %
Total des cinq dernières années	13 171	100,0 %	1 078	100,0 %	222 558	100,0 %

Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 — Capitale-Nationale

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région de la Capitale-Nationale	
Charlevoix	44	0,3 %
Charlevoix-Est	21	0,2 %
La Côte-de-Beaupré	37	0,3 %
La Jacques-Cartier	73	0,6 %
L'Île-d'Orléans	8	0,1 %
Portneuf	199	1,5 %
Québec	12 789	97,1 %
Total des cinq dernières années	13 171	100,0 %

⁴ Permis valides en date du 31 décembre. Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 31 décembre 2020, commande spéciale pour le MIFI, données arrondies au multiple de cinq le plus près.

⁵ Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, banque de données sur les résidents permanents. Données préliminaires pour 2020.

Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 — Chaudière-Appalaches

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région de Chaudière-Appalaches	
Beauce-Sartigan	198	18,4 %
Bellechasse	62	5,8 %
La Nouvelle-Beauce	24	2,2 %
Les Appalaches	96	8,9 %
Les Etchemins	10	0,9 %
Lévis	500	46,4 %
L'Islet	17	1,6 %
Lotbinière	32	3,0 %
Montmagny	49	4,5 %
Robert-Cliche	90	8,3 %
Total des cinq dernières années	1 078	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Catégorie d'admission	Personnes immigrantes de la région de la Capitale-Nationale		Personnes immigrantes de la région de Chaudière-Appalaches		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Immigration économique	1 218	65,1 %	100	54,1 %	12 772	50,6 %
Regroupement familial	481	25,7 %	69	37,3 %	7 792	30,9 %
Personnes réfugiées et personnes en situation semblable	156	8,3 %	14	7,6 %	4 184	16,6 %
Autres personnes immigrantes	16	0,9 %	2	1,1 %	475	1,9 %
Total	1 871	100,0 %	185	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Sexe	Personnes immigrantes de la région de la Capitale-Nationale		Personnes immigrantes de la région de Chaudière-Appalaches		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Femmes	947	50,6 %	90	48,6 %	12 855	51,4 %
Hommes	924	49,4 %	95	51,4 %	12 368	48,6 %
Total	1 871	100,0 %	185	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Connaissance du français	Personnes immigrantes de la région de la Capitale-Nationale		Personnes immigrantes de la région de Chaudière-Appalaches		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Connaissant le français*	1 580	84,9 %	145	79,7 %	15 094	60,4 %
Ne connaissant pas le français	280	15,1 %	37	20,3 %	9 903	39,6 %
Ayant déclaré une connaissance de la langue	1 860	100,0 %	182	100,0 %	24 997	100,0 %
Connaissance de la langue non disponible	11	0,6 %	3	1,6 %	226	0,9 %
Total	1 871	100,0 %	185	100,0 %	25 223	100,0 %

* Le calcul inclut l'information de la connaissance du français seulement et du français et de l'anglais.

Vue des régions – Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Statut migratoire selon le Recensement de la population de 2016⁶

Statut migratoire	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Province de Québec
Total – Statut d’immigration	709 325	408 615	7 965 450
Personnes résidentes non permanentes	5 185	995	86 060
Personnes non immigrées	662 245	400 300	6 788 085
Personnes immigrées	41 895	7 320	1 091 310
Femmes immigrées	49,8 %	49,8 %	51,4 %
Hommes immigrés	50,2 %	50,1 %	48,6 %
% de personnes immigrées par région	5,9 %	1,8 %	13,7 %
Part des personnes immigrées sur le total de l’immigration au Québec	3,8 %	0,7 %	100,0 %

Diplomation universitaire selon le Recensement de la population de 2016

Diplomation universitaire	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Province de Québec
Ensemble de la population	23,7 %	13,9 %	20,5 %
Population immigrée	40,6 %	31,1 %	32,6 %

Activité économique selon le Recensement de la population de 2016

Activité économique	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Province de Québec
Taux d’activité de la population totale	65,4 %	66,1 %	64,1 %
Taux d’emploi de la population totale	62,1 %	63,1 %	59,5 %
Taux de chômage de la population totale	5,0 %	4,5 %	7,2 %
Taux d’activité de la population immigrée	72,2 %	76,8 %	64,0 %
Taux d’emploi de la population immigrée	66,9 %	72,0 %	57,7 %
Taux de chômage de la population immigrée	7,3 %	6,4 %	9,9 %

Croissance de l’emploi selon l’Enquête sur la population active⁷ de 2020

Croissance de l’emploi de la population totale	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Province de Québec
Entre 2018 et 2019	12 800	1 800	86 400
Entre 2019 et 2020	-35 900	800	-208 500

⁶ Sources : Statistique Canada, recensement 2016, commande spéciale CO-1824 tableau 1. Données-échantillon (25 %).

⁷ Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adapté par l’Institut de la statistique du Québec, [en ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>], (consulté le 25 août 2021).

**Immigration,
Francisation
et Intégration**

Québec



H0012-FR (2021-07)